

Du nouveau !

L'attribution à Total et divers autres opérateurs de plusieurs permis de recherche dans le sud-est de la France est, peut-être, une information qui pourrait révolutionner le paysage pétrolier en France métropolitaine.

De quoi s'agit-il donc ?

Ces permis concernent tous des recherches de gaz dits « non conventionnels », et principalement ce que l'on appelle en anglais les "shale gas".

Ces gaz de schistes, connus depuis longtemps mais non exploitables selon les techniques anciennes, sont contenus dans de larges volumes rocheux s'étendant à une échelle régionale. Le gaz contenu dans ce type de gisement se présente soit sous forme de gaz adsorbé, soit sous forme de gaz libre contenu dans la porosité de la matrice et dans le réseau naturel de fractures.

Aujourd'hui, grâce aux avancées technologiques en matière de forage horizontal et de fracturation, il est possible d'extraire ces gaz de façon efficace et économique.

C'est en Amérique du Nord, et principalement aux Etats-Unis que les "shale gas" connaissent actuellement un développement considérable. Les experts prévoient qu'à l'horizon 2020, 50% de la production américaine proviendront des "shale gas" contre 4% actuellement.

En ce qui concerne l'Europe, des réserves non négligeables semblent exister. Elles ne dépasseraient pas la moitié des réserves américaines, mais dans l'état de dépendance actuelle de l'Europe occidentale, ces réserves seraient bienvenues.

On peut donc croiser les doigts et rêver d'une relance de l'activité de recherche en France, car ces gisements nécessitent beaucoup de forages et des services annexes lourds et sophistiqués, ce qui pourrait générer une importante quantité d'emplois.

Oui, mais !!

Comme nous l'avons largement expliqué dans ce site en rubrique "actions de l'Amicale", les activités de services pétroliers, et principalement de forage, sont soumises à un carcan réglementaire qui pourrait décourager les plus téméraires.

Nous avons attiré l'attention des plus hautes autorités de l'Etat sur les difficultés que rencontre la profession, qu'elles soient techniques, humaines, environnementales ou financières.

Si rien ne bouge, le coût des services et la complexité des règlements pourraient être dissuasifs pour les opérateurs.

L'administration, comme les syndicats professionnels, font preuve d'une inertie affligeante.

La peur du changement semble provoquer la paralysie générale !

Mais le refus d'une approche pragmatique de la réalité peut être lourd de conséquences en

Editorial avril 2010

Écrit par Jean-Claude Rémondet
Lundi, 03 Mai 2010

laissant passer une chance inespérée de voir un renouveau de l'activité pétrolière en France.

Voilà un tableau désolant que nous avons la ferme intention de dénoncer : nous allons à nouveau nous mobiliser pour rappeler nos gouvernants à leur responsabilité et leur demander d'exercer des pressions sur la haute administration pour la faire bouger.

Car, nous n'avons qu'un seul et unique objectif, celui de donner à des jeunes l'opportunité de faire carrière dans un métier qui nous a tellement apporté et qui a encore un avenir.

Jean-Claude RÉMONDET